



#### ....Pour devenir :

Assistant concepteur  
Responsable de chantier  
Technico-commercial  
Chef d'entreprise  
Responsable de service

#### Où ?

Dans une collectivité  
Dans une entreprise privée

#### Et faire quoi ?

Concevoir des aménagements :  
Dessiner, illustrer  
Organiser des chantiers : chiffrer planifier  
Mettre en œuvre : réaliser, entretenir

#### Est-ce pour vous ?

Curiosité ?  
Créativité ?  
Technicité ?  
Rigueur ?  
Sensibilité à l'environnement ?

L'expérience professionnelle au cœur de la formation  
54 semaines salarié d'une structure professionnelle  
- 40 semaines au CFA  
- 10 semaines de congés payés  
Rémunération selon l'âge et l'année de formation

#### Maître d'apprentissage :

Vous devez trouver un maître d'apprentissage, qui pourra être une entreprise privée de travaux paysagers, un bureau d'étude spécialisé en aménagement, une collectivité territoriale, un syndicat intercommunal...

# BTSA

## AMENAGEMENTS PAYSAGERS

### Comment intégrer la formation ?

Diplôme de niveau IV minimum (BP4, Bac Pro, Bac Techno ou Général)

De 16 à 30 ans

Retourner le dossier de candidature dûment complété. Cette démarche enclenchera un rdv pour passer un entretien. Des conseils vous seront également apportés pour votre recherche de maître d'apprentissage.

### Modalité d'évaluation

50% en contrôle continu (CCF)  
3 épreuves terminales

### Contenu de la formation en CFA

Modules généraux communs à tous les BTSA : 50 % de matières générales

Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation, langue vivante, éducation physique et sportive, traitement des données, technologies de l'information et du multimédia, activités pluridisciplinaires du domaine commun

Modules spécifiques au BTSA aménagements paysagers :  
50 % d'enseignement professionnel

Organisation économique, sociale et juridique, contextes et déterminants des aménagements paysagers

Connaissance des végétaux et gestion des espaces paysagers, techniques d'implantation et de construction pour l'aménagement paysager, gestion technico-économique des chantiers, participation à l'élaboration d'un projet d'aménagement paysager

Module d'initiative locale : landes art « cultivons l'imaginaire »

### Et après ....

Rentrer dans la vie active

Poursuite d'études : CS, licences master grandes écoles du paysage.....

Contact administratif : Corinne Lauga  
corinne.lauga@educagri.fr  
Coordinatrices de formation : claire corneau  
claire.corneau@educagri.fr et Sylvie Leszczynski  
sylvie.leszczynski@educagri.fr  
Référente handicap : Patricia Etchemendy  
Chargée de relations entreprises : Céline Fédorenko